

Signature de la convention de partenariat entre la CAPI et la CMA Isère

Mardi 29 mai 2018, Jean PAPADOPULO, Président de la CAPI, et Philippe TIERSEN, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère ont signé la convention 2018 liant les deux entités. L'occasion a été donnée de faire un premier bilan sur les actions menées entre les deux partenaires en 2017 et d'évoquer les perspectives 2018.



La Communauté d'Agglomération porte de l'Isère et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère ont procédé à la signature de la convention annuelle de partenariat entre les deux entités. Pour rappel, **le poids de l'artisanat au sein de la CAPI est important puisqu'il représente environ 30 % du nombre total des entreprises de l'agglomération.** C'est la raison pour laquelle, la

CAPI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CMA Isère) travaillent ensemble depuis plusieurs années pour développer les entreprises artisanales en mettant en oeuvre des actions spécifiques chaque année. Et depuis 2016, cela se matérialise par la signature d'une convention.

Le bilan du partenariat 2017

Cette signature est l'occasion d'établir un panorama des actions menées ensemble en 2017.

4 **priorités** avaient été fixées par la convention en 2017 :

► **Sensibilisation des entreprises à mieux appréhender la commande publique**

Une conférence rassemblant une cinquantaine de participants, dont 41 artisans, a été organisée sur le thème de la dématérialisation. La CMA Isère était impliquée, aux côtés de la CAPI dans l'organisation.

Cette action a également été menée en partenariat avec la CCI Nord Isère et la CAPI.

► **Faciliter la transmission des entreprises artisanales**

A ce jour, environ 17% des entreprises du territoire ont un dirigeant de plus de 55 ans, soit 355 entreprises. Pour ces entreprises, la question de la transmission de l'activité est un enjeu pour lequel un accompagnement (gratuit grâce à cette convention) est nécessaire pour le maintien de l'activité sur le territoire. En 2017, plusieurs entreprises ont été accompagnées individuellement dans la transmission et 12 diagnostics d'évaluation (étape préliminaire à la transmission) ont été réalisées.

► **Maintien de l'activité et aide au recrutement**

Concernant le maintien de l'activité, il s'agit de repérer, d'identifier et d'assister les entreprises dans la prévention des difficultés. 14 entreprises ont été accompagnées sur la thématique de la gestion financière / prévention des difficultés.

S'agissant de l'aide au recrutement, les entreprises conseillées ont procédé à plusieurs embauches.

► **Etudes sur le tissu artisanal**

Concernant ce volet, plusieurs éléments ont été produits par la CMA Isère :

- réalisation d'un portrait de l'artisanat centré sur le secteur des services au sein de la CAPI
- réalisation d'une enquête sur les besoins en immobilier des entreprises artisanales existantes de la CAPI
- réalisation d'un état des lieux afin d'identifier la typologie des entreprises installées en Quartiers Politique de la Ville (QPV).

La convention 2018

La convention 2018 signée fixe les **6 axes d'interventions prioritaires** à engager cette année, avec un budget total de **16 425 €** pour la CAPI.

Contact presse CAPI : Yasmina HATTABI

17, avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
Téléphone : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 28 69 00
Courriel : yhattabi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Contact presse CMA Isère : Audrey STIMAMIGLIO

20 rue des Arts et métiers
CS 20055
38026 Grenoble cedex 1
Téléphone : 04 76 70 82 09
Courriel : audrey.stimamiglio@cma-isere.fr
www.cma-isere.fr

- **axe 1** : promotion des marchés publics auprès des entreprises du territoire
- **axe 2** : promotion de la pépinière d'entreprises de la CAPI
- **axe 3** : maintien de l'activité artisanale et transmission des entreprises
- **axe 4** : exploitation de statistiques concernant le tissu économique artisanal de la CAPI (fourniture régulière de statistiques artisanales du territoire avec analyse qualitative. Un programme d'actions pourra être défini à l'issu de ces traitements)
- **axe 5** : favoriser la transition numérique des entreprises artisanales de la CAPI
- **axe 6** : approfondissement de l'étude concernant l'état des lieux du tissu économique au sein des « quartiers politique de la ville » (QPV).

Contact presse CAPI : Yasmina HATTABI

17, avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
Téléphone : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 28 69 00
Courriel : yhattabi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Contact presse CMA Isère : Audrey STIMAMIGLIO

20 rue des Arts et métiers
CS 20055
38026 Grenoble cedex 1
Téléphone : 04 76 70 82 09
Courriel : audrey.stimamiglio@cma-isere.fr
www.cma-isere.fr